

# Mes déplacements domicile-travail

Trois dispositifs existent pour la prise en charge partielle des frais de transport domicile-travail :

- ✓ **L'Abonnement de transport en commun ou service de location de vélo**, et le **Plan de Déplacement** Entreprise (train, tram, bus...)
- ✓ **L'aide complémentaire** à l'abonnement de transport en commun (ASIU Transport)
- ✓ **Le Forfait mobilités durables** (vélo, covoiturage, ...)

Des formations aux mobilités intégrées au catalogue professionnel

# Le Plan de déplacement entreprise (PDE)

Convention entre l'université de Tours et Fil bleu qui permet aux agents de souscrire leur abonnement par l'intermédiaire de l'établissement.

## Les avantages :

- ✓ La **prise en charge** à hauteur de **75%** de l'abonnement de bus
- ✓ Le **traitement de la demande** d'abonnement **par la DRH** qui fait le lien avec les services de Fil bleu,
- ✓ **Des avantages financiers**: pour 11 mois consécutifs achetés en prélèvement automatique, le 12ème mois est offert,
- ✓ **Un gain de temps** : l'abonnement est automatiquement renouvelé le 1er de chaque mois

# L'aide complémentaire à l'abonnement au transport (ASIU Transport)

- ✓ Aide financière complémentaire s'élevant à **1/6ème du prix du ou des abonnement(s)** *dans la limite du plafond de remboursement en vigueur et du montant de l'abonnement en lui-même.*
- ✓ Intervient **en complément** de la prise en charge partielle de l'abonnement de transport en commun par l'employeur qui est réglementaire.
- ✓ **Bénéficiaires** : Les agents en activité bénéficiant d'un abonnement de transport en commun dans les départements 37 et 41 (*contrat  $\geq$  à 10 mois*)
- ✓ **Quand faire la demande** : toute l'année suite à votre demande prise en charge partielle de votre abonnement de transports en commun

# Exemples de prises en charge de(s) abonnement(s) de transports en commun

*MontLouis-sur-Loire → Plat d'Étain*

| En voiture                                       | Train + bus (Hors métropole)                      |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 80 € / mois d'essence*                           | Abonnement Rémi Zen Multi : <b>71,40 € / mois</b> |
| 40 min / trajet                                  | 45 min / trajet                                   |
| Bouchons ; difficulté à trouver un stationnement | 75 % de l'abonnement & ASIU : + 11,90 € / mois    |
|                                                  | <b>Reste à charge : 5,95 € / mois</b>             |

*Notre-Dame-d'Oé → Plat d'Étain*

| En voiture                                       | Train + Bus (Tours Métropole)                 |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| 72 € / mois d'essence*                           | Abonnement Fil Bleu : <b>49 € / mois</b>      |
| 25 à 35 min / trajet                             | 40 min / trajet                               |
| Bouchons ; difficulté à trouver un stationnement | 75 % de l'abonnement & ASIU : + 8,16 € / mois |
|                                                  | <b>Reste à charge : 4,09 € / mois</b>         |

# Exemples de prises en charge d'un abonnement(s) de service de location de vélo

**Saint-Cyr-sur-Loire → Tonnellé**

| En voiture                                     | À Vélo à assistance électrique                                 |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 12 à 18 min / trajet                           | 14 min / trajet sécurisé                                       |
| <b>25 € / mois</b> d'essence*                  | Abonnement Velociti : <b>42 € / mois</b> (3 mois renouvelable) |
| Bouchons/difficulté à trouver un stationnement | 75 % de l'abonnement pris en charge & ASIU : + 7 € / mois      |
|                                                | <b>Reste à charge : 3,50 € / mois</b>                          |

\* Simulations [viamichelin.fr](http://viamichelin.fr) sur la base de consommation de carburant d'une voiture citadine et uniquement trajets domicile/travail

# Le Forfait Mobilité Durable - FMD

Indemnise les agents publics pour leurs trajets domicile-travail effectués avec un transport alternatif à la voiture individuelle.

- ✓ **Montant annuel de 100€ à 300€** (versé en 1 fois), éligible à partir de 30 jours d'utilisation
- ✓ **Transports éligibles** : Vélo, VAE, covoiturage, autopartage...
- ✓ **Bénéficiaires** : tous les agents fonctionnaires, contractuels, apprentis dont l'université de Tours est l'employeur principal
- ✓ **Quand faire la demande** : chaque année de mi-novembre à fin décembre, puis déclaration régulière sur l'honneur
- ✓ Cumulable avec la prise en charge partielle des frais d'abonnement de transport public ou de service de location de vélo **sauf lorsqu'ils ont pour objet de couvrir les mêmes trajets dans leur totalité.**

# Quel est le montant du Forfait Mobilités Durables ?

|                      | Quotité de travail : |          |          |          |          |          |
|----------------------|----------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Montant du forfait : | 100%                 | 90%      | 80%      | 70%      | 60%      | 50%      |
| 100€                 | 30 jours             | 27 jours | 24 jours | 21 jours | 18 jours | 13 jours |
| 200€                 | 60 jours             | 54 jours | 48 jours | 42 jours | 36 jours | 30 jours |
| 300€                 | 100 jours            | 90 jours | 80 jours | 70 jours | 60 jours | 50 jours |

**Pour les agents à temps partiel** le montant versé n'est pas diminué. C'est le nombre minimal de jours requis qui est modulé selon votre quotité de temps de travail.

## **Exemple de prise en charge du FMD :**

*J'effectue mes trajets à vélo 1 mois dans l'année, puis du covoiturage 2 mois dans l'année. Le reste de l'année je me déplace en voiture et en bus → 30j de vélo + 40 jours de covoiturage = 70 jours éligibles au FMD → versement d'un **forfait de 200€***

# Le plan de formation des personnels → [GEFORP](#)

## ✓ Circuler en ville à vélo (stage de pratique) - 2h30

Objectif : **Gagner en confiance** à vélo et connaître les bons réflexes sur la route, et ainsi **se déplacer en sécurité** → *prochaine : Grandmont 29/09.*

## ✓ Code de la route et cohabitation entre usagers - 2h00

*Pour tous les usagers de la route et de la rue : automobilistes, piétons, cyclistes...*

Objectif : acquérir les connaissances pour **sécuriser sa pratique de conduite** et pour une meilleure prise en compte des usagers vulnérables.

## ✓ Devenez un conducteur éco-responsable - 3h30

*Formation en ligne sur la plateforme interministérielle [Mentor](#).*

Objectif : Adopter une **conduite plus écologique** (entretien et utilisation du véhicule ; allure du véhicule ; choix du véhicule...)

## ✓ Cercip « Mobilités et Transport bas carbone » ouvert aux personnels

La place des transports dans le changement climatique, question des inégalités sociales dans les pratiques de mobilités → *dès le 24/09*

# Contacts

Demandes relatives  
aux prises en charge des frais de  
transport :

**Secrétariat de la DRH :**  
**Madame Christelle ESNOUF**  
[christelle.esnouf @ univ-tours.fr](mailto:christelle.esnouf@univ-tours.fr)

Toute autre question relative aux  
transports et aux formations liées à la  
mobilité :

**Service du Pilotage  
de la Transition Écologique**  
[spote@univ-tours.fr](mailto:spote@univ-tours.fr)

[www.utnet.univ-tours.fr](http://www.utnet.univ-tours.fr) > Liens utiles > Transport

Merci de votre attention